



Newsletter 7 avril 2015

Quatre sujets ont été débattus en session plénière du CESER le mardi 7 avril :

Investissements 2015 de la Région : "Répondre aux nouveaux défis des Pays de la Loire"

Par ce document, le Conseil régional précise les dépenses d'investissement 2015 et s'engage en se projetant à 2020-2022 avec notamment un plan lycée 2017-2022. Mais il ne fait pas clairement apparaître l'articulation de ces financements avec son plan pluriannuel d'investissement, ce qui ne permet pas d'avoir une vision prospective et pluriannuelle. Il serait souhaitable de disposer de projections pour chaque projet significatif, à la fois en matière de coûts de fonctionnement générés par les investissements ou d'économies attendues, et en matière d'effectifs, pour les nouveaux lycées par exemple.



Ces programmes engagent de manière très forte les budgets à venir de la Région réduisant les marges pour lancer d'autres projets. Ils ne reposent pas sur la Région seule : les collectivités infrarégionales parties prenantes auront-elles la capacité d'engager ces dépenses ? La Région prend en compte la croissance démographique dont vont faire l'objet les Pays de la Loire en se concentrant logiquement sur les besoins en matière de lycées. Le CESER note néanmoins un autre défi : celui du vieillissement de la population.

Le CESER prend acte de la mise en œuvre effective de ce programme pour 2015 mais interpelle la Région et l'Etat sur le devenir des projets d'infrastructures indispensables pour le développement des Pays de la Loire, il en va de la liaison Nantes-Rennes, de la virgule de Savenay, du franchissement de la Loire en aval de Nantes, de l'autoroute A831, de la desserte ferroviaire du GPM de Nantes- Saint-Nazaire...

[En savoir plus >>>](#)

L'eau : le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux et le Plan de gestion des risques d'inondation du bassin Loire-Bretagne pour la période 2015 – 2020



Le CESER souligne la cohérence nécessaire entre la politique de l'eau et les autres décisions politiques, avec des aides publiques ciblées, sans recourir à une réglementation excessive ou trop complexe. Il réaffirme le principe du pollueur payeur et la nécessité de moyens techniques et financiers à la hauteur des besoins. Il demande que les efforts de lisibilité et de pédagogie soient poursuivis et accentués pour une appropriation par tous les publics.

Concernant les **risques d'inondation**, le CESER préconise une meilleure prise en compte des réalités humaines et historiques des territoires concernés. Il appelle de ses vœux un droit d'adaptation et d'innovation et une amélioration des systèmes d'alerte et de mesures des événements.

[En savoir plus >>>](#)

Territorialisation de l'économie et économie concurrentielle : comment articuler la mondialisation et les enjeux de proximité ?

Dans un contexte économique caractérisé par la compétition internationale et la crise toujours présente, l'enjeu est la mise en place de stratégies de développement économique pour aider les entreprises à tirer parti de la mondialisation tout en préservant leur ancrage territorial.

Quelques préconisations essentielles : valoriser les atouts du territoire pour se développer à l'international,

organiser la gouvernance avec des nouvelles formes de coopération et de nouvelles pratiques, et réaffirmer les valeurs d'éthique, le principe de précaution, la solidarité entre les territoires.

[En savoir plus >>>](#)

La place du numérique dans les domaines de l'éducation et de la formation

Cette étude évalue les nombreuses actions engagées depuis 2008 par la Région en faveur du développement de l'usage du numérique dans l'enseignement et la formation professionnelle et compare avec les démarches menées au-delà des frontières régionales. Partant du constat que le numérique nous accompagne à chaque temps de notre vie, le CESER préconise d'adapter les outils et les méthodes aux nouvelles pratiques éducatives, gage de réussite du développement de la pédagogie numérique.

Le rapport sera présenté le **mercredi 29 avril** prochain à 14h à l'hôtel de Région. [En savoir plus »](#)



CESER.paysdelaloire.fr

Conseil économique social environnemental des Pays de la Loire

[Accéder au site »](#)

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.